

Compte-rendu conseil municipal

12 mars 2025 – 19H30

Présents :

HAUTEVILLE Laurent
MICHAUD Nadine
JONDEAU David
BIGOT Nicolas
ISNARD Sébastien
LIZZI Marilyne
REQUET Christophe
GARIN Patrick
LIZZI Dimitri

Excusés :

CETTOUR-CAVE Laëtitia
FIGUREAU Marie-Laure

ORDRE DU JOUR

- 1. Urbanisme :** Déclaration préalable GARNIER Clarisse.
Déclaration préalable BONJER Jan
- 2. Bibliothèque :** Convention point « lecture publique » entre la commune et la CCHC.
- 3. Conduites d'eau.**
- 4. Demande de subvention EHPAD St Jean d'Aulps.**
- 5. Point sur le centre aéré.**
- 6. Affaires diverses**

1. Urbanisme

- Déclaration préalable Garnier Clarisse pour l'aménagement d'un ancien char en cabane de jardin.
- Déclaration préalable de BONJER Jan pour l'agrandissement d'une fenêtre.

2. Bibliothèque : Convention point « lecture publique » entre la commune et la CCHC.

Cette convention permet de clarifier les droits et obligations des communes d'une part et de la CCHC d'autre part dans la mise en place d'un partenariat permettant le fonctionnement en réseau des bibliothèques des différentes communes.

La délibération est prise.

3. Travaux sur les conduites d'eau et demande de subventions.

Le dossier est en attente d'information.

4. Demande de subvention EHPAD St Jean d'Aulps.

L'EPHAD de Saint-Jean d'Aulps fait un appel à subvention aux communes pour l'achat d'un véhicule frigorifique destiné au portage des repas.

Le montant de la subvention est au prorata de la population de la commune.

Pour La Vernaz, le montant serait de 586 Euros.

La délibération est prise.

5. Point sur le centre aéré.

Un essai sera effectué cet été en liaison avec l'Association de Bellevaux qui à déjà mis en place le fonctionnement dans sa commune.

4 semaines de centre aéré cet été du 15 juillet 2025 au 08 août 2025 à l'école de La Vernaz pour 18 enfants.

4 communes concernées : Seytroux, La Forclaz, La Baume et La Vernaz.

Les frais (cantine, ménage, électricité) seront répartis entre ces 4 communes.

6. Affaires diverses

- Gratuité pour les associations de la commune pour la location de la cure.
Les charges uniquement seront facturées aux associations.
La délibération est prise.
- Jeux inter villages en mai à Seytroux le 11/05/2025. Proposition de constitution d'une équipe.

Fin de la session à 20H40